

Membre titulaire (1761-1780)

Louis-François Sozzi est né à Paris (Saint-Sulpice) le 4 octobre 1706, fils d'Angelo Sozzi, marchand limonadier, et de Geneviève-Françoise Lecointre. C'est à tort et par courtoisie qu'on l'a dit issu d'une famille noble de Pistoia et fils d'un officier au service du duc de Toscane venu en France. À tort, également, et invraisemblable, l'existence d'un frère abbé de Cluny. Mais, lorsque Louis-François Sozzi épouse Anne Gagnieux, à Lyon Ainay en 1724, son père est dit confiseur et, au baptême de son fils Ange-Bernard, en 1725, il est dit lui-même marchand limonadier, comme son père, puis au baptême de sa fille Anne-Françoise, en 1727, bourgeois de Lyon. A-t-il, comme il est écrit dans l'éloge qui lui a été rendu à l'académie de Lyon, voyagé en Espagne avec son père puis, à son retour en France, terminé ses études au grand collège de Lyon ? Sa famille l'a-t-elle destiné à entrer dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussée avant qu'il ne se tourne vers le barreau ? A-t-il été l'élève à Paris du jurisconsulte Le Normant ? Faut-il croire encore, comme le relate le baron Thiébault dans ses *Mémoires*, à sa brève liaison avec la duchesse d'Orléans et, après la rupture, à la tentative d'assassinat qu'elle commandita contre lui ? Quoi qu'il en soit, il fut reçu avocat au parlement de Paris et protégé du chevalier Jean-Philippe d'Orléans, grand maître du grand prieuré de France, qui lui donna, en 1740, la place de bailli du Temple. Quelques années après la mort de son protecteur (1748) et ayant abandonné sa charge de bailli du Temple, Sozzi quitta Paris en 1755 pour poursuivre sa carrière à Lyon.

Historien et helléniste, Sozzi cultivait aussi les lettres. En 1754, il publia une traduction en français des *Olympiques* de Pindare, avec des remarques historiques et une histoire des jeux olympiques. Dès son retour à Lyon, il fut reçu membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville (1756), de même qu'il fut ensuite membre des académies de Villefranche (1758), de Berlin et des Arcades de Rome.

La réputation d'avocat de Sozzi était grande et il s'enorgueillissait de n'avoir perdu aucune cause. Une affaire importante qui dura plusieurs années l'amena ainsi à faire de nombreux et longs séjours à Nancy. Il s'agissait d'un procès soutenu par la veuve et les enfants de Jean-François Coster contre le comte et la comtesse du Hautoy, procès mettant en cause l'honneur de la famille et une somme d'un million de livres. Cette cause, jugée à la cour souveraine, opposa Sozzi à Claude-Georges Mathieu de Moulon. Il eut ainsi, selon les *Mémoires* du baron Thiébault, à lutter « contre l'influence de toute la noblesse de Lorraine, contre la partialité des tribunaux de cette province et contre la faveur du roi Stanislas ».

C'est au cours de son séjour à Nancy qu'il fut élu membre titulaire de la Société royale, le 14 avril 1761. Il prononça son discours de réception le 7 janvier 1762, une traduction des *Odes de Pindare* (ode première des Pythiques à Hiéron) suivie d'un panégyrique de Stanislas qui « a sacrifié pour la seconde fois sa couronne à la tranquillité de l'Europe » et de la Reine, sa fille. L'assiduité de Sozzi aux séances de l'académie reflétait sa présence à Nancy au cours de ses plaidoiries. Il fut en effet présent de janvier à août 1762, de mars à décembre 1763, de mars à décembre 1764, de janvier à mai 1765 et en mai 1766. Le 8 mai 1762, il lut le discours de remerciement de Cognelet de Chaussepierre ; le 8 mai 1765, le discours de réception de l'abbé Millot, de l'académie de Lyon. Le 26 janvier, en son absence, on lut des « Vers de M. de Sozzi au Roy sur le tort que le long deuil fait aux ouvriers de Lyon ». Le 28 mai 1766, dernière séance à laquelle il assista, il lut une dissertation qu'il avait précédemment lue à l'académie de Lyon le mardi 17 décembre précédent : « Conjonctures sur les prétendus écarts lyriques reprochés à Horace, singulièrement dans les onze et vingt-sept du troisième livre », pour montrer l'accord de leurs parties. À la fin il adressa un remerciement à l'académie dans la supposition qu'il n'aurait plus occasion d'y paraître.

Outre ses mémoires de jurisprudence et de plaidoiries, reliés en de volumineux volumes, Sozzi publia un *Recueil de mémoires et dissertations qui établissent que c'est par erreur que*

l'on nomme l'auguste Maison qui règne en France, la Maison de Bourbon, que son nom est de France, et qu'entre toutes les Maisons impériales et royales régnantes, elle est la seule qui ait pour nom de famille le nom même de sa couronne (1769), œuvre collective, et l'année suivante, des *Additions* à ce recueil. Ses nombreuses œuvres restées manuscrites furent conservées dans les archives de l'académie de Lyon. Le 26 janvier 1779, Sozzi fit lecture à l'académie de Lyon de l'éloge de Voltaire, écrit par le roi Frédéric II, prononcé à Berlin le 26 novembre précédent.

Louis-François Sozzi est décédé à Lyon Ainay (Paroisse Saint-Michel), le 9 mars 1780, sans postérité. Son fils Ange-Bernard (1725-1732) est mort accidentellement à l'âge de sept ans et sa fille Anne-Françoise (1727-1794) est restée sans alliance. Il avait une sœur, mariée à un sieur Dozzi, qui fut la mère de Nicole-Françoise Dozzi. Cette dernière, épouse de Dieudonné Thiébault, fut la mère du général baron d'Empire Paul Thiébault, lequel a évoqué son grand-oncle en termes flatteurs dans ses *Mémoires*. Enfin, on sait que Sozzi avait fait réaliser son portrait et celui de sa fille par le peintre Jean-Marc Nattier. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas : dossier de Sozzi, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 438-447, vol. IV, f° 178-191 ; *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 39^e, Paris, Michaud, 1854, p. 730 ; « Extrait de l'éloge de M. de Sozzi, avocat au parlement & aux cours de Lyon, de l'académie de Lyon, &c. par M. Mathon », *Journal de Lyon ou annonces et variétés littéraires*, Lyon, 1784, p. 407-413 ; Fernand CALMETTES, *Mémoires du général baron Thiébault*, t. 1, 1769-1795, Paris, Plon, 1893, p. 1-29 ; Martine FRANÇOIS, « Sozzi Louis François de », CTHS-La France savante ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴, (14 avril 1761, 8 mai 1762, 8 mai 1765, 29 janvier et 28 mai 1766) ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 95 v°.